Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212900492-20260407-20260404-DE

Délibération

Séance du 07 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ELLIANT, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence du maire, Nicolas POSTIC.

Présent(e)s : Daniel CAUGANT, Annaïck COTTEN BIANIC, Baptiste GOACHET, Amélie LE SAUX, Yohan LE GUIRRIEC, Catherine TOUZÉ, Loïc COUSTANS, Fiachra MAC AN TSAOIR, Odile COTTEN, Pascale PICHON, Guénaëlle ANDRO, David LE DEZ, Emeline LE BARON, Adeline CALLIGARO, Olivia LE GOFF, Antonin NIGER, Marie COTTEN, Frédéric CORBEL, Daniel JOUBERT, Sonia LE GALL

Absent(e)s ayant donnés pouvoir :

René LE BARON a donné pouvoir à Emeline LE BARON
Pascal LE SAUX a donné pouvoir à Amélie LE SAUX

Est nommé(e) secrétaire de séance : Daniel CAUGANT

Date de la convocation : 31 mars 2026

DELIBERATION N° 2026/04/04
OBJET : Désignation des représentants de la commune dans les instances

Le correspondant défense

Dans chaque commune un élu est chargé des questions relatives à la défense et ce afin de renforcer les liens entre la société française et sa défense. Cet élu remplit en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de la commune aux questions de défense. Il peut se faire assister dans le domaine par un administré dont les connaissances en la matière lui seront utiles.

Le correspondant Défense exerce sa mission dans 3 domaines :

- Parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement à l'école, le recensement et la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire
- Devoir de mémoire et reconnaissance

L'élu désigné sera à ce titre interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la Région.

Les délégués communaux au Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement du Finistère (SDEF), en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE), est chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de 269 communes sur les 277 que compte le département. Il dispose également de 4 compétences optionnelles : le gaz, l'éclairage public, les réseaux de chaleur et de froid et les communications électroniques.

Le SDEF est administré par un comité, composé de représentants élus et par un collège électoral constitué des délégués de chacune des collectivités et EPCI membres.

Les statuts du SDEF précisent que la Commune d'ELLIANT désigne 2 représentants titulaires et 2 suppléants pour siéger au Collège électoral.

Un référent sécurité routière pour la DDTM

La déclinaison locale d'une politique de sécurité routière nécessite une approche transversale intégrant les différentes compétences mobilisées dans la commune : urbanisme, voirie et signalisation, aménagement, prévention en milieu scolaire, information, réglementation, pouvoirs de police et contrôles par la police municipale.

L'élu référent sécurité routière de la commune aide le maire dans sa mission de coordination et de mobilisation des élus et les différents services municipaux pour mener à bien les actions locales. Il devient l'interlocuteur privilégié de la Coordination sécurité routière de la Préfecture.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212900492-20260407-20260404-DE

Il participe à la vie du réseau des élus référents et diffuse la culture « sécurité routière » dans la commune.

Un délégué du Centre National d'Action Sociale (CNAS)

La commune de ELLIANT adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et lui confie la gestion des prestations sociales auxquelles peut prétendre le personnel communal (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction...). Cette adhésion s'accompagne, au lendemain des élections municipales, de la désignation d'un délégué des élus chargé de représenter la commune au sein de cette association.

Un représentant au conseil d'administration de IDES

IDES est une Association Intermédiaire régie par l'Art. L. 5132-7 du Code du Travail, selon lequel « Les Associations Intermédiaires sont conventionnées par l'Etat et ont pour objet l'embauche des personnes sans emploi, en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou de personnes morales. Implantée sur les territoires de Quimperlé communauté et Concarneau Cornouaille Agglomération, l'association Intermédiaire assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide à l'unanimité de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour ce vote :
- Désigne les représentants communaux comme suit :

Organisme ou fonction	Titulaires	Suppléant(e)s
Correspondant défense	1. Pascale PICHON	
SDEF	1. Catherine TOUZÉ 2. David LE DEZ	1. Annaïck COTTEN-BIANIC 2. Loïc COUSTANS
Référent sécurité routière	1. Pascal LE SAUX	
CNAS	1. Daniel CAUGANT	
IDES	1. Nicolas POSTIC	1.
Référent cimetière	1. Annaïck COTTEN-BIANIC	
Référent tempête	1. Nicolas POSTIC	

POUR : 23 *CONTRE : 0* *ABSTENTION : 0*

Fait et délibéré en Mairie, le 07 avril 2026,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 09 avril 2026,

Secrétaire de séance,
Daniel CAUGANT

Le Maire,
Nicolas POSTIC

MAIRIE D'ELLIANT (Finistère)

MAIRIE D'ELLIANT (Finistère)